# MIRGEX

Énergie renouvelable. Développement durable.

## **TROISIÈME TRIMESTRE 2019**

Conférence téléphonique et webdiffusion

12 novembre 2019





## **INFORMATION PROSPECTIVE**

#### INFORMATION PROSPECTIVE

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent document contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »), notamment des énoncés relatifs à la production d'énergie de la Société, à ses projets potentiels, aux développements, à la construction et au financement fructueux (y compris le financement par des investisseurs participant au partage fiscal) des projets en cours de construction et des projets potentiels à un stade avancé, aux sources et conséquences du financement d'acquisitions de projets, à la réalisation du financement d'un projet au moyen d'un emprunt sans recours (notamment l'échéancier et la somme qui s'y rapportent), aux avantages stratégiques, opérationnels et financiers et à la croissance devant découler de ces acquisitions, à sa stratégie commerciale, à ses perspectives de développement et de croissance futurs, à son intégration d'entreprises, à sa gouvernance, à ses perspectives commerciales, à ses plans et à l'entreprises, à ses perspectives commerciales, à ses perspectives commerciales, à ses plans et à ses projets potentiel sur l'entreprises, à sa gouvernance, à ses perspectives commerciales, à ses perspectives de développement et de croissance futurs, à son intégration d'entreprises, à sa gouvernance, à ses perspectives commerciales, à ses perspectives commerciales, à ses perspectives de développement et de croissance dururs, à ses perspectives commerciales, à ses perspectives de développement et de croissance dururs, à ses perspectives de développement et de croissance dururs, à ses perspectives de développement et de croissance dururs, à ses perspectives de développement de developpement de developpement de developpement de developpement de developpement

**Information financière future**: L'information prospective comprend l'information prospective financière ou les perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, notamment les renseignements concernant la production, les produits prévus, le BAIIA ajusté prévu et le BAIIA ajusté proportionnel prévu de la Société, les flux de trésorerie disponibles prévus et l'intention de payer un dividende trimestriel, et l'estimation des coûts. Ces renseignements visent à informer les lecteurs de l'impact financière potentiel des résultats escomptés, de l'éventuelle mise en service des projets en développement, de l'incidence financière potentielle des acquisitions réalisées et futures, de la capacité de la Société à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et à financer sa croissance. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

**Hypothèses**: L'information prospective est fondée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société, à propos notamment, sans s'y limiter, des régimes hydrologiques, éoliens et solaires, de la performance de ses installations en exploitation, de rendement des projets, de la conjoncture économique et financière, des conditions du marché des capitaux, de la réussite de la Société à développer et à construire de nouvelles installations, des attentes et des hypothèses concernant la disponibilité de ressources en capital et l'exécution par les tiers de leurs obligations contractuelles en temps opportun et de l'obtention des approbations réglementaires.

Risques et incertitudes: L'information prospective comporte des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement réels de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement exprimés, présentés ou sous-entendus dans l'information prospective. Ces risques et incertitudes sont expliqués sous la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport annuel et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; sa capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état du marché des capitaux; les risques de liquidité associés aux instruments financiers dérivés; les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les retards et dépassements de coûts dans la conception et construction de projets; la capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler les contrats existants; les fluctuations affectant les prix éventuels de l'énergie; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; l'incertitude au sujet du développement de nouvelles installations; l'obtention de permis; la défaillance de l'équipement ou les activités d'entretien et d'exploitation imprévues; les fluctuations des taux d'intérêt et le risque lié au refinancement; l'effet de levier financier et les clauses restrictives régissant les dettes actuelles et futures; la possibilité que la Société ne déclare pas ni ne verse un dividende; l'incapacité de réaliser les avantages prévus des acquisitions réalisées et futures et l'intégration de celles-ci; des changements quant au soutien gouvernemental pour l'accroissement de la production d'électricité de sources renouvelables par des producteurs indépendants; la variabilité du rendement des installations et les pénalités connexes; la capacité d'attirer de nouveaux talents ou de retenir les membres de la haute direction et les employés clés; les litiges; le défaut d'exécution des principales contreparties; l'acceptation sociale des projets d'énergie renouvelable; les relations avec les parties prenantes; l'approvisionnement en équipement; l'exposition à différentes formes d'imposition dans divers territoires; les changements dans la conjoncture économique générale; les risques politiques et réglementaires; la capacité à obtenir les terrains appropriés; la dépendance envers les CAÉ; la disponibilité et la fiabilité des systèmes de transport d'électricité (y compris la dépendance envers des tiers); les risques liés à la croissance et au développement des marchés étrangers; les fluctuations du taux de change; l'augmentation des droits d'utilisation d'énergie hydraulique ou des modifications de la réglementation régissant l'utilisation de l'eau; l'évaluation des ressources hydroélectriques, éoliennes et solaires et de la production d'électricité connexe; les catastrophes naturelles et cas de force majeure; la cybersécurité; le caractère suffisant de la couverture d'assurances; la notation de crédit peut ne pas refléter le rendement réel de la Société ou peut être abaissée; l'intégration des centrales et des projets acquis ou à acquérir, la dépendance envers des infrastructures de transport d'électricité et d'interconnexion partagées et le fait que les produits provenant de certaines installations vont fluctuer en raison du cours du marché (ou du prix au comptant) de l'électricité; les risques liés aux crédits d'impôt sur la production et à l'investissement américains; les modifications des taux d'imposition des sociétés américaines et la disponibilité du financement par capitaux propres; les conditions économiques, politiques et sociales du pays hôte; les risques liés aux éboulements, avalanches, tornades, ouragans ou autres événements en dehors du contrôle de la Société; les réclamations défavorables sur les titres de propriété; les responsabilités inconnues; la dépendance à l'égard de la propriété intellectuelle et des ententes de confidentialité pour protéger nos droits et l'information confidentielle; et les risques d'atteinte à la réputation découlant de l'inconduite de représentants de la Société.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables dans les circonstances, les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe aucune garantie qu'elle s'avère correcte. L'information prospective est présentée à la date du présent document et la Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent rapport de gestion ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.







## **INFORMATION PROSPECTIVE**

Le tableau ci-dessous présente certaines informations prospectives contenues dans le présent document que la Société juge importantes pour mieux renseigner les lecteurs au sujet de ses résultats financiers potentiels, ainsi que les principales hypothèses dont découlent ces informations et les principales incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces informations.

#### Principales hypothèses

#### **PRODUCTION PRÉVUE**

Pour chaque installation, la Société détermine une production moyenne à long terme d'électricité, sur une base annuelle, pendant la durée de vie prévue de l'installation (PMLT). Elle se fonde sur des études d'ingénieurs qui prennent en considération plusieurs facteurs importants : dans le secteur de l'hydroélectricité, les débits observés historiquement sur le cours d'eau, la hauteur de chute, la technologie employée et les débits réservés esthétiques et écologiques; dans le secteur de l'énergie éolienne, les régimes de vent et les conditions météorologiques passées et la technologie des turbines, et pour l'énergie solaire, l'ensoleillement historique, la technologie des panneaux et la dégradation prévue des panneaux solaires. D'autres facteurs sont pris en compte, notamment la topographie des sites, la puissance installée, les pertes d'énergie, les caractéristiques opérationnelles et l'entretien. Bien que la production fluctue d'une année à l'autre, elle devrait être proche de la PMLT estimée sur une période prolongée.

#### **PRODUITS PRÉVUS**

Pour chaque installation, les produits annuels prévus sont calculés en multipliant la PMLT par un prix de l'électricité stipulé dans le CAÉ conclu avec une société de services publics ou une autre contrepartie solvable. Dans la plupart des cas, ces contrats définissent un prix de base pour l'électricité produite et, dans certains cas, un ajustement du prix qui dépend du mois, du jour et de l'heure de livraison. Cela exclut les installations qui reçoivent les produits selon le cours du marché (ou le prix au comptant) de l'électricité, y compris la centrale hydroélectrique Miller Creek, qui reçoit un prix établi à partir d'une formule basée sur les indices de prix Platts Mid-C, et de la centrale hydroélectrique Horseshoe Bend, pour laquelle 85 % du prix est fixe et 15 % est ajusté annuellement en fonction des tarifs déterminés par l'Idaho Public Utility Commission. Dans la plupart des cas, les contrats d'achat d'électricité prévoient également un rajustement annuel en fonction de l'inflation fondé sur une partie de l'Indice des prix à la consommation.

#### **BAIIA AJUSTÉ PRÉVU**

Pour chaque installation, la Société estime le résultat d'exploitation annuel en ajoutant au (déduisant du) bénéfice net (perte nette) la provision liée à (le recouvrement de) la charge d'impôt, les charges financières, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, le montant net des autres charges, la quote-part (du bénéfice) de la perte des coentreprises et des entreprises associées et le (profit net latent) la perte nette latente sur instruments financiers.

#### FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES PRÉVUS ET INTENTION DE PAYER UN DIVIDENDE TRIMESTRIEL

La Société estime les flux de trésorerie disponibles prévus comme étant les flux de trésorerie prévus liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien estimées déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées et la portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de génération de trésorerie à long terme de la Société, tels que les coûts de transaction liés à des acquisitions réalisées (qui sont financés au moment de l'acquisition) et les pertes ou profits réalisée sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur les dettes liées aux projets ou le taux de change sur les achats d'équipement. La Société évalue le dividende annuel qu'il entend distribuer en fonction des résultats d'exploitation de la Société, des flux de trésorerie, des conditions financières, des clauses restrictives de la dette, des perspectives de croissance à long terme, de la solvabilité, des tests imposés en vertu du droit des sociétés pour la déclaration de dividendes et autres facteurs pertinents.

#### Principaux risques et principales incertitudes

Évaluation inadéquate des ressources hydrauliques, éoliennes et solaires et de la production d'électricité connexe

Variations des régimes hydrologiques et éoliens, ainsi que de l'ensoleillement

Risque d'approvisionnement en matériel, y compris la défaillance ou les activités

d'exploitation et d'entretien imprévues

Catastrophes naturelles et cas de force majeure

Risques politiques et réglementaires affectant la production

Risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement affectant la production

Variabilité du rendement des installations et pénalités connexes

Disponibilité et fiabilité des systèmes de transport d'électricité

#### Litiges

Se reporter aux principales hypothèses, principaux risques et principales incertitudes mentionnés sous « Production prévue »

Dépendance envers les CAÉ

Fluctuations des produits de certaines installations en raison du cours du marché (ou du prix au comptant) de l'électricité

Fluctuations affectant les prix éventuels de l'électricité

Changements dans la conjoncture économique générale

Capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler les contrats existants

Se reporter aux principales hypothèses, principaux risques et principales incertitudes mentionnés sous « Production prévue » et « Produits prévus ».

Variabilité de la performance des installations et pénalités qui s'y rattachent Charges d'entretien imprévues

Se reporter aux principales hypothèses, principaux risques et principales incertitudes mentionnés sous « Production prévue », « Produits prévus » et « BAIIA ajusté prévu » Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement

Effet de levier financier et clauses restrictives afférentes aux dettes actuelles et futures Charges d'entretien imprévues

Possibilité que la Société ne puisse déclarer ou payer un dividende.







## INFORMATION PROSPECTIVE

#### Principales hypothèses

#### COÛTS DE PROJETS ESTIMÉS, OBTENTION DES PERMIS PRÉVUE, DÉBUT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, TRAVAUX RÉALISÉS ET DÉBUT DE LA MISE EN SERVICE DES PROJETS EN DÉVELOPPEMENT OU DES PROJETS **POTENTIELS**

La Société peut faire (dans la mesure du possible) une estimation de la puissance installée potentielle, des coûts estimés, des modalités de financement et du calendrier de développement et de construction pour chaque projet en développement ou projet potentiel fondée sur sa grande expérience en tant que promoteur, en plus d'information sur les coûts internes différentiels ayant un lien direct avec le projet, les coûts d'acquisition de sites et les coûts de financement, lesquels sont éventuellement ajustés pour tenir compte des prévisions de coûts et du calendrier de construction fournis par l'entrepreneur en ingénierie, approvisionnement et construction (IAC) dont les services ont été retenus pour le projet.

La Société fournit des indications tenant compte d'estimations sur sa position stratégique et sa position concurrentielle actuelles, ainsi que sur les calendriers de réalisation et les progrès de la construction de ses projets en développement et de ses projets potentiels, que la Société évalue compte tenu de son expérience en tant que promoteur.

## Principaux risques et principales incertitudes

Incertitudes au sujet du développement de nouvelles installations

Exécution par les principales contreparties, par exemple les fournisseurs ou entrepreneurs

Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets

Capacité à obtenir les terrains appropriés

Obtention des permis

Risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Inflation plus élevée que prévue

Approvisionnement en matériel

Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement

Risques liés aux CIP ou CII américains, modifications des taux d'imposition des sociétés

américaines et disponibilité du financement par capitaux propres

Risques d'ordre réglementaire et politique

Catastrophe naturelle

Relations avec les parties prenantes

Risques liés à la croissance et au développement des marchés étrangers

Résultats du processus de demande de règlements d'assurance

#### INTENTION DE RÉPONDRE À DES APPELS D'OFFRES

La Société fournit des indications au sujet de son intention de soumettre des offres aux termes d'appels d'offres, compte tenu de l'état de préparation de certains de ses Projets potentiels et de leur compatibilité avec les modalités de ces appels d'offres.

Risques réglementaires et politiques

Capacité de la Société de mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires

Capacité de conclure de nouveaux CAÉ

Changements du soutien gouvernemental à l'accroissement de la production

d'électricité de sources renouvelables par des producteurs indépendants

Acceptation sociale des projets d'énergie renouvelable

Relations avec les parties prenantes

#### ADMISSIBILITÉ AUX CIP ET AUX CRÉDITS D'IMPÔT À L'INVESTISSEMENT (« CII ») ET POINT DE BASCULEMENT ATTENDU DE LA PARTICIPATION AU PARTAGE FISCAL

Pour certains projets en développement aux États-Unis, la Société a effectué des activités sur place et hors site dans le but de les rendre admissibles pour la pleine valeur des CIP ou des CII et ainsi d'obtenir des participations au partage fiscal. Pour évaluer l'admissibilité potentielle d'un projet, la Société tient compte des travaux de construction réalisés et du moment où ils ont été réalisés. Le point de basculement attendu pour les participations au partage fiscal est déterminé en fonction des PMLT et des produits de chaque projet et est assujetti en outre aux risques connexes mentionnés ci-dessus.

Risques liés aux CIP ou CII américains, modifications des taux d'imposition des sociétés américaines et disponibilité du financement par capitaux propres

Risques réglementaires et politiques

Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets Obtention des permis





## **ORDRE DU JOUR**

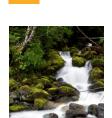
- Faits saillants financiers T3 2019
- 2. Événements financiers importants du T3 2019
- Faits saillants des activités d'exploitation du T3 2019

- Priorités du T4 2019
- 5. Période de questions

Annexe: Mesures non conformes aux IFRS

Note: Tous les montants dans cette présentation sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire

































## 1. T3 2019 | SOMMAIRE DES RÉSULTATS

En millions de dollars canadiens Pour les activités poursuivies	Période de trois mois close le 30 septembre			Période de neuf mois close le 30 septembre			
CONSOLIDÉS	2019	<b>2018</b> Montants retraités <sup>1,2</sup>	Variation	2019	<b>2018</b> Montants retraités <sup>1,2</sup>	Variation	
Production (GWh)	1 665,4	1 236,7	35 %	4 715,8	3 689,8	28 %	
Produits	142,8	116,5	23 %	413,9	343,2	21 %	
BAIIA ajusté³	107,4	83,7	28 %	305,8	248,9	23 %	
Marge du BAIIA ajusté <sup>3</sup>	75,2 %	71,9 %		73,9 %	72,5 %		
PROPORTIONNELS							
Production proportionnelle (GWh) <sup>3</sup>	2 149,2	1 652,4	30 %	5 876,0	4 603,3	28 %	
Produits proportionnels <sup>3</sup>	179,8	151,2	19 %	490,8	402,7	22 %	
BAIIA ajusté proportionnel <sup>3</sup>	135,8	109,6	24 %	356,3	291,3	22 %	

I. Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables » du rapport de gestion.

2. Pour plus d'information se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » du rapport de gestion.

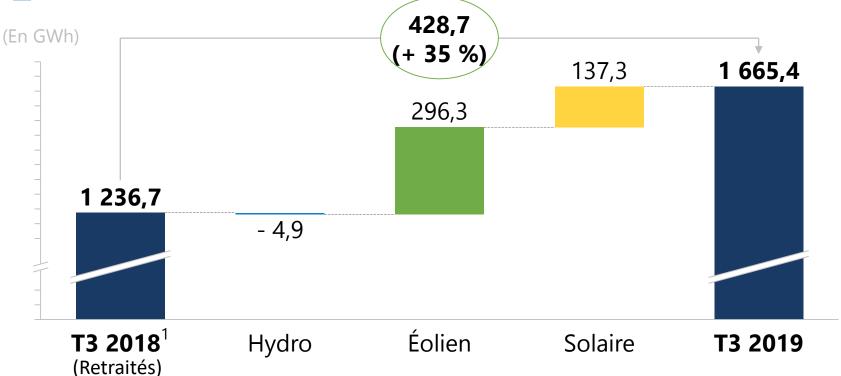
<sup>3.</sup> Le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, la production proportionnelle, les produits proportionnels et le BAIIA ajusté proportionnel ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la section « Mesures non-IFRS » de cette présentation pour plus d'information.







## 1. T3 2019 | PRODUCTION





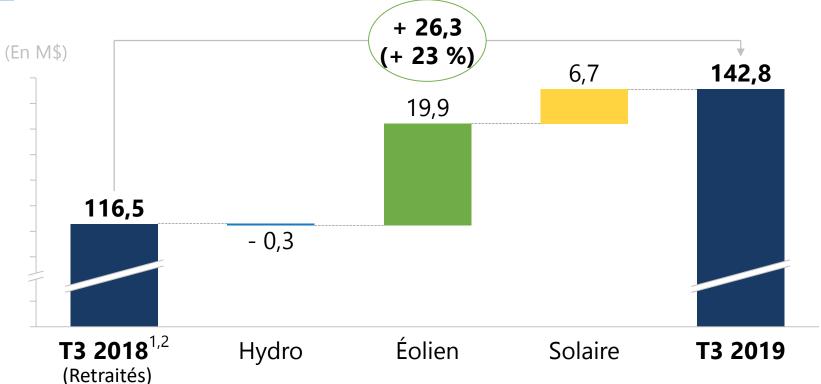
- ★ Acquisition de la participation restante dans Cartier
- ★ Augmentation de la production en France
- Mise en service de Foard City le 27 septembre 2019
- **SOLAIRE**
- **★** Augmentation de la production du projet solaire Phoebe
- 1. Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables » du rapport de gestion.
- . Pour plus d'information se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » du rapport de gestion.







## 1. T3 2019 | PRODUITS





- **★** Acquisition de la participation restante dans Cartier
- + Augmentation des produits des parcs français



**★** Augmentation de la production du projet solaire Phoebe



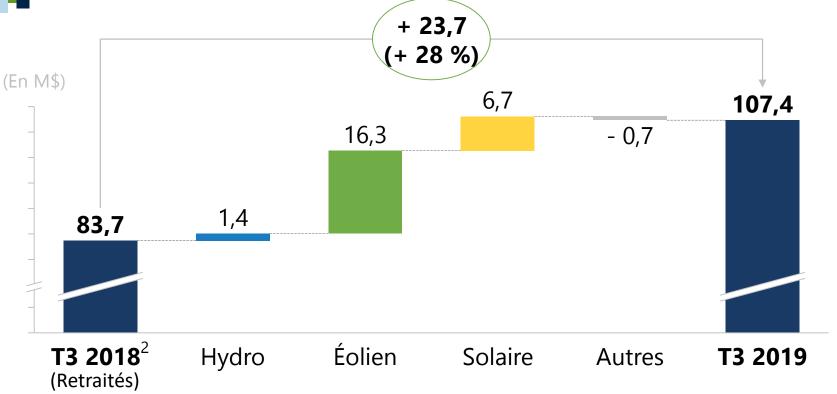


<sup>.</sup> Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables » du rapport de gestion.

<sup>2.</sup> Pour plus d'information se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » du rapport de gestion.



## 1. T3 2019 | BAIIA AJUSTÉ<sup>1</sup>





- + Acquisition de la participation restante dans Cartier
- + Légère amélioration des parcs éoliens français
- SOLAIRE
- ★ Augmentation de la production du projet solaire Phoebe

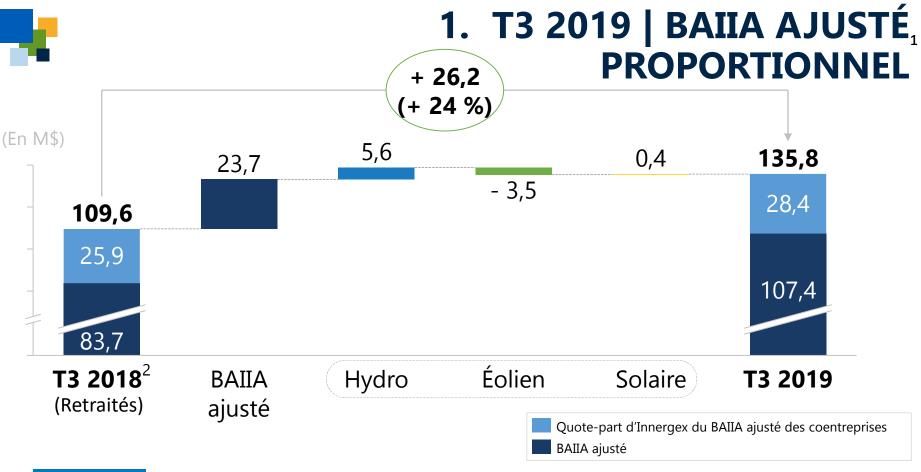




<sup>1.</sup> Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure reconnue par les IFRS et peut donc ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la section « Mesures non-IFRS » de cette présentation pour plus d'information.

<sup>2.</sup> Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables » du rapport de gestion.

<sup>.</sup> Pour plus d'information se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » du rapport de gestion.





- **★** Contribution accrue des installations de la C.-B.
- ◆ Energía Llaima



- Baisse des revenus de Shannon et Flat Top combinée à des coûts d'exploitation plus élevés
- 1. Le BAIIA ajusté proportionnel n'est pas une mesure reconnue par les IFRS et peut donc ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la section « Mesures non-IFRS » de cette présentation pour plus d'information.
- 2. Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables » du rapport de gestion.
- Pour plus d'information se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » du rapport de gestion.







# 1. T3 2019 | FAITS SAILLANTS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

<b>Au</b> En millions de dollars canadiens	30 SEPTEMBRE 2019	31 DÉCEMBRE 2018 <sup>1</sup>
Total de l'actif	6 489,3	6 481,3
Total du passif	5 402,9	5 521,7
Participations ne donnant pas le contrôle	450,1	329,8
Capitaux propres attribuables aux propriétaires	636,4	629,8

<sup>1.</sup> Les postes de la situation financière comprennent les actifs et passifs détenus en vue de la vente ainsi que les actifs et passifs découlant des activités poursuivies. Se reporter à la rubrique « Situation financière » du rapport de gestion pour plus d'information.

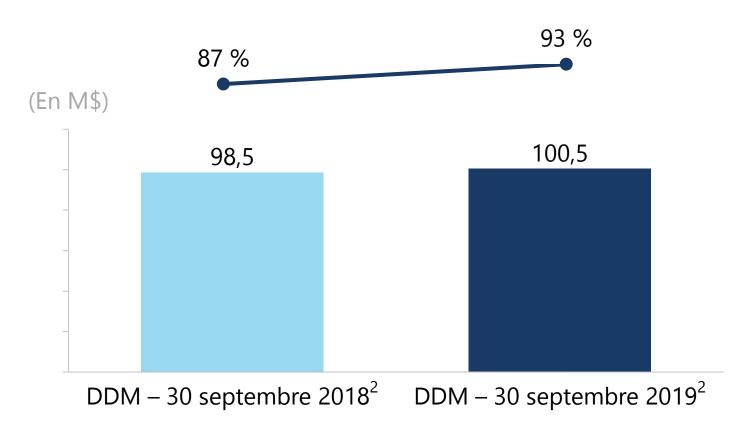






# 1. T3 2019 | FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET RATIO DE DISTRIBUTION

(DERNIERS DOUZE MOIS)



<sup>2.</sup> Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables » du rapport de gestion.





<sup>1.</sup> Le Flux de trésorerie et le ratio de distribution ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la section « Mesures non-IFRS » de cette présentation pour plus d'information.



# 2. T3 2019 | ÉVÉNEMENTS FINANCIERS IMPORTANTS

## REMBOURSEMENT DES DÉBENTURES

- 86,7 millions \$ convertis en 5 776 795 actions ordinaires (prix de conversion de 15 \$)
- 13,3 millions \$ rachetés au prix de 1 000 \$ / débenture

## PLACEMENT DE DÉBENTURES

- Placement de débentures de 125 millions \$ à 1 000 \$ par tranche de 1 000 \$ de capital
- Option de surallocation de 18,75 million \$ exercée

Sources		Utilisations	
Placement de débentures	143,75 M\$	Financement du remboursement des débentures	13,30 M\$
		Coût de transaction	5,75 M\$
		Endettement de la Société	124,70 M\$
Total des sources	143,75 M\$	Total des utilisations	143,75 M\$























## 3. FAITS SAILLANTS DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DU T3 2019

### **DÉVELOPPEMENT**

- Hillcrest : Négociation avancée du CAÉ en cours
- **Hale Kuawehi** : 30 % de l'ingénierie de conception est en cours et sera achevée au premier trimestre 2020
- Frontera : Négociations en cours avec les entrepreneurs et les fournisseurs

### CONSTRUCTION

- **Phoebe**: Tous les blocs sont mis en ligne. Les essais de la partie 3 d'ERCOT devraient être terminés sous peu pour une mise en service complète en novembre.
- Innavik : Obtention des autorisations environnementales et première livraison d'équipements de construction réalisée, début des travaux de construction au T2 2020

### **MISE EN SERVICE**

• **Foard City**: La mise en service complète a été atteinte le 27 septembre 2019 et l'investissement lié à la participation au partage fiscal a été réalisée en même temps que la clôture.







# 7

## 4. PRIORITÉS DU T4 2019

### CONSTRUCTION

- Atteindre la mise en service complète de Phoebe au T4 2019
- Hillcrest: Mobilisation du site et accord IAC complet attendus au T4 2019

### **DÉVELOPPEMENT**

- Projets solaires aux É.-U.
- Continuer l'avancement des projets en développement :
  - Projets solaires + stockage par batteries à Hawaii
  - Projets éoliens en France

- Projets hydroélectriques au Chili et autres projets d'énergie renouvelable
- Occasions au Canada

### **ACQUISITIONS**

 Continuer à évaluer les occasions potentielles d'acquisitions stratégiques pour pénétrer de nouveaux marchés ou consolider notre position dans les régions où nous sommes déjà actifs



# INNERGEX

Énergie renouvelable. Développement durable.

Période de questions





Le présent document a été préparé en conformité avec les IFRS. Toutefois, certaines mesures mentionnées dans le présent document ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur les capacités de production et de génération de liquidités de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et sa capacité à financer sa croissance. De plus, ces indicateurs facilitent la comparaison des résultats pour différentes périodes. La quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex, les produits proportionnels, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté proportionnel, la quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex, le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) découlant des activités poursuivies, les flux de trésorerie disponibles ajustés, le ratio de distribution et le ratio de distribution ajusté ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS.

#### **Produits proportionnels**

Les références à la « quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex » dans le présent document visent les participations d'Innergex dans les capitaux propres ou les participations de commanditaire de ces coentreprises et entreprises associées, s'il y a lieu, des produits des coentreprises et des entreprises associées. Les lecteurs sont avisés que la quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex ne doit pas être considérée comme un substitut aux produits, déterminés conformément aux IFRS.

Les références aux « produits proportionnels » dans le présent document visent les produits, plus la quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les lecteurs sont avisés que les produits proportionnels ne doivent pas être considérés comme un substitut aux produits, déterminés conformément aux IFRS. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation ».

	Périodes de trois moi	Périodes de trois mois closes les 30 septembre		oses les 30 septembre
	2019	2018	2019	2018
		Montants retraités <sup>1, 2</sup>		Montants retraités <sup>1, 2</sup>
	142 814	116 464	413 926	343 166
prises et des entreprises associées d'Innergex :				
	17 197	15 136	25 170	23 263
	1 013	1 556	5 558	4 834
	582	2 376	6 305	5 129
	1 712	1 589	5 465	4 679
	7 677	6 271	9 974	8 567
	490	705	2 773	2 954
	1 017	1 195	4 175	4 200
	6 370	5 123	14 499	5 123
	469	323	1 479	323
	475	413	1 506	413
	37 002	34 687	76 904	59 485
	179 816	151 151	490 830	402 651

- 1. Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables » du rapport de gestion.
- 2. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » du rapport de gestion.
- 3, Pour une période de trois mois complète en 2019 et en 2018, et pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 septembre 2019 et du 6 février 2018 au 30 septembre 2018.
- 4. Pour une période de trois mois complète en 2019 et en 2018, et pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 septembre 2019 et du 23 mars 2018 au 30 septembre 2018.
- 5. La participation correspond à la participation de commanditaire dans Shannon et Flat Top; toutefois, les investisseurs participant au partage fiscal détiennent la totalité des participations au partage fiscal.
- 6. Innergex détient une participation de 50 % dans Energía Llaima, qui détient les installations Guayacán (participation de 69,47 %) et Pampa Elvira (participation de 55 %) ainsi que Duqueco, qui comprend les installations Mampil (participation de 100 %) et Peuchén (participation de 100 %).
- 7. Pour la période allant du 1er juillet 2019 au 30 septembre 2019 et pour la période allant du 3 juillet 2018 ou du 5 juillet 2018 au 30 septembre 2018 ainsi que pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 septembre 2019 et du 3 juillet 2018 ou du 5 juillet 2018 au 30 septembre 2018.







#### BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

Les références au « BAIIA ajusté » dans le présent document visent le résultat net découlant des activités poursuivies auquel est ajouté (duquel est déduit) la charge (le recouvrement) d'impôt, les charges financières, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, le montant net des autres charges, la quote-part (du bénéfice) de la perte des coentreprises et des entreprises associées et le (profit net latent) la perte nette latente sur instruments financiers. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS.

Les références à la « marge du BAIIA ajusté » dans le présent document visent le BAIIA ajusté divisé par les produits. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société.

	Périodes de trois mois clo	ses les 30 septembre	Périodes de neuf mois clo	oses les 30 septembre
	2019	2018	2019	2018
		Montants retraités <sup>1,2</sup>		Montants retraités <sup>1,2</sup>
Bénéfice net (perte nette) découlant des activités poursuivies	9 896	5 989	(4 977)	7 399
Charge d'impôt	3 749	2 466	1 164	579
Charges financières	59 474	47 939	170 704	140 814
Amortissements	48 343	36 271	141 558	108 971
BAIIA	121 462	92 665	308 449	257 763
Autres (produits) charges, montant net	(3 917)	313	(2 639)	5 319
Quote-part de la perte des coentreprises et des entreprises associées	(16 225)	(11 192)	(9 193)	(10 276)
Perte nette latente (profit net latent) sur instruments financiers	6 031	1 897	9 225	(3 897)
BAIIA ajusté	107 351	83 683	305 842	248 909
Marge du BAIIA ajusté	75,2%	71,9%	73,9%	72,5%





<sup>1.</sup> Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications des méthodes comptables » du rapport de gestion.

<sup>2.</sup> Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » du rapport de gestion.



#### **BAIIA** ajusté proportionnel

Les références à la « quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex » dans le présent document visent les participations d'Innergex dans les capitaux propres ou les participations de commanditaire de ces coentreprises et entreprises associées, s'il y a lieu, du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées.

Les références au « BAIIA ajusté proportionnel » dans le présent document visent le BAIIA ajusté, plus la quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté proportionnel ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport de gestion.

	Périodes de trois mois closes les 30 septembre		Périodes de neuf mois c	loses les 30 septembre
	2019	2018	2019	2018
		Montants retraités <sup>1,2</sup>		Montants retraités <sup>1,2</sup>
iusté	107 351	83 683	305 842	248 909
part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex :				
Montrose (40 %) <sup>3</sup>	15 030	13 004	20 046	18 883
nnon (50 %) <sup>3, 5</sup>	(872)	492	1 237	1 820
Top (51 %) <sup>4, 5</sup>	(1 213)	909	711	1 813
kie (25,5 %) <sup>3</sup>	1 095	1 062	3 799	3 305
ie Creek (50,99 %) <sup>3</sup>	6 908	5 738	8 278	7 395
ata Falls (49 %)	315	609	2 178	2 630
er-Denonville (50 %)	868	946	3 418	3 446
queco (50%) <sup>6,7</sup>	5 454	3 134	9 115	3 134
yacán (50 %) <sup>6, 7</sup>	469	38	1 022	38
oa Elvira (50 %) <sup>6,7</sup>	391	(62)	665	(62)
	28 445	25 870	50 469	42 402
ajusté proportionnel	135 796	109 553	356 311	291 311

- 1. Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables » du rapport de gestion.
- 2. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » du rapport de gestion.
- 3. Pour une période de trois mois complète en 2019 et en 2018, et pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 septembre 2019 et du 6 février 2018 au 30 septembre 2018.
- 4. Pour une période de trois mois complète en 2019 et en 2018, et pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 septembre 2019 et du 23 mars 2018 au 30 septembre 2018.
- 5. La participation correspond à la participation de commanditaire dans Shannon et Flat Top; toutefois, les investisseurs participant au partage fiscal détiennent la totalité des participations au partage fiscal.
- 6. Innergex détient une participation de 50 % dans Energía Llaima, qui détient les installations Guayacán (participation de 69,47 %) et Pampa Elvira (participation de 55 %) ainsi que Duqueco, qui comprend les installations Mampil (participation de 100 %) et Peuchén (participation de 100 %).
- 7. Pour la période allant du 1er juillet 2019 au 30 septembre 2019 et pour la période allant du 3 juillet 2018 ou du 5 juillet 2018 au 30 septembre 2018 ainsi que pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 septembre 2019 et du 3 juillet 2018 ou du 5 juillet 2018 au 30 septembre 2018.







#### Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) découlant des activités poursuivies

Les références au « bénéfice net ajusté (à la perte nette ajustée) découlant des activités poursuivies » visent le bénéfice net (la perte nette) découlant des activités poursuivies de la Société auquel les éléments suivants sont ajoutés (duquel ils sont soustraits) : (profit net latent) perte nette latente sur instruments financiers, (profit réalisé) perte réalisée sur instruments financiers, charge (économie) d'impôt liée aux éléments ci-dessus, et quote-part (du profit net latent) de la perte nette latente sur les instruments financiers dérivés des coentreprises et des entreprises associées, déduction faite de l'impôt qui s'y rapporte. Innergex fait appel aux instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à différents risques. La comptabilisation des dérivés selon les IFRS exige que tous les dérivés soient évalués à la valeur de marché et que les variations de la valeur de marché des instruments dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée soient inscrites au compte de résultat. L'application de cette norme comptable donne lieu à une volatilité importante des résultats découlant de l'utilisation des dérivés. Le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) découlant des activités poursuivies de la Société vise à éliminer l'incidence des règles de l'évaluation à la valeur de marché sur les instruments financiers dérivés sur les résultats de la Société. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les lecteurs sont avisés que le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) découlant des activités poursuivies ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » pour obtenir le rapprochement du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée) découlant des activités poursuivies.

#### Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution

Les références aux « flux de trésorerie disponibles » visent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées et la portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de la Société de générer des liquidités à long terme telles que les coûts de transaction liés à des acquisitions réalisées (qui sont financés au moment de l'acquisition) et les pertes ou profits réalisés sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur les dettes liées aux projets ou le taux de change sur les achats d'équipement. Innergex estime que cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la capacité de génération de liquidités de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et sa capacité à financer sa croissance. Les lecteurs sont avisés que les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être considérés comme un substitut aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déterminés conformément aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution » pour le rapprochement des flux de trésorerie disponibles.

Les références aux « flux de trésorerie disponibles ajustés » visent les flux de trésorerie disponibles, exclusion faite des charges liées aux projets potentiels et d'éléments non récurrents.

Les références au « ratio de distribution » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Innergex est d'avis qu'il s'agit d'une mesure de sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et de sa capacité à financer sa croissance.

Les références au « ratio de distribution ajusté » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles ajustés, compte tenu de l'incidence du RRD.







	Périodes de douze mois close	es les 30 septembre
	2019	2018
	Montants retraités <sup>2</sup>	Montants retraités <sup>2</sup>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	213 585	246 761
Ajouter (déduire) les éléments suivants :		
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	6 956	(35 736)
Dépenses en immobilisations liées à l'entretien, déduction faite des produits	(40.202)	(0.667)
de cession	(10 282)	(8 667)
Remboursements prévus de capital sur la dette Flux de trésorerie disponibles attribués aux participations ne donnant pas le	(112 604)	(85 230)
contrôle <sup>1</sup>	(18 601)	(22 722)
Dividendes déclarés sur actions privilégiées	(5 942)	(5 942)
Coûts de transaction liés aux acquisitions réalisées	1 593	10 866
Perte réalisée (profit réalisé) sur instruments financiers dérivés	6 914	(828)
Recouvrement des dépenses en immobilisations liées à l'entretien et des		
charges liées aux projets potentiels à la vente de HS Orka, déduction faite		
de l'attribution aux participations ne donnant pas le contrôle <sup>3</sup>	8 242	_
Impôt payé sur le gain intersociétés réalisé	10 594	_
Flux de trésorerie disponibles	100 455	98 502
		00-
Dividendes déclarés sur actions ordinaires	93 258	85 527
Ratio de distribution	93%	87%
Ajuster pour tenir compte des éléments suivants :		
Charges liées aux projets potentiels	16 945	17 145
Flux de trésorerie disponibles ajustés	117 400	115 647
Dividendes déclarés sur actions ordinaires - ajustés selon le RRD	90 856	75 598
Ratio de distribution ajusté	77%	65%

<sup>1.</sup> La portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle est déduite, qu'une distribution réelle soit faite ou non aux participations ne donnant pas le contrôle, afin de tenir compte du fait que ces distributions peuvent ne pas avoir lieu dans la période au cours de laquelle elles sont générées.

<sup>3.</sup> La vente de HS Orka a permis le recouvrement des dépenses en immobilisations liées à l'entretien et des charges liées aux projets potentiels de 5,7 M\$ et de 9,6 M\$, respectivement, qui avaient été engagées depuis l'acquisition de ce projet en février 2018. Un montant de 7,1 M\$ a été déduit de la somme du recouvrement étant donné qu'il se rapporte à des participations ne donnant pas le contrôle.





<sup>2.</sup> Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables » du rapport de gestion.



#### Indicateurs de rendement clés liés à la production

#### **Production proportionnelle**

Les références à la « quote-part de la production des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex » dans le présent document visent les participations d'Innergex dans les capitaux propres ou les participations de commanditaire de ces coentreprises et entreprises associées, s'il y a lieu, de la production des coentreprises et des entreprises associées.

Les références à la « production proportionnelle » dans le présent document visent la production, plus la quote-part de la production des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport de gestion.

	Périodes de trois mois closes les 30 septembre					
		2019				
	Production (MWh)	PMLT (MWh)	Production en %	Production (MWh)	PMLT (MWh)	Production en %
(En MWh)			de la PMLT	Montants retraités <sup>1, 2</sup>		de la PMLT
Production	1 665 362	1 765 093	94 %	1 236 722	1 390 458	89 %
Quote-part de la production des coentreprises et des entreprises	2 000 002	1700000	3170	1 100 / 11	2000 .00	33 75
associées d'Innergex :						
Toba Montrose (40 %) <sup>3</sup>	152 144	154 145	99 %	137 547	154 194	89 %
Shannon (50 %) <sup>3, 5</sup>	72 155	70 004	103 %	60 796	70 004	87 %
Flat Top (51 %) <sup>4,5</sup>	101 347	91 725	110 %	79 263	91 767	86 %
Dokie (25,5 %) <sup>3</sup>	13 912	17 231	81 %	13 983	17 231	81 %
Jimmie Creek (50,99 %) <sup>3</sup>	61 723	54 373	114 %	51 935	54 373	96 %
Umbata Falls (49 %)	6 486	10 444	62 %	9 360	10 444	90 %
Viger-Denonville (50 %)	6 729	8 175	82 %	7 942	8 175	97 %
Duqueco (50 %) <sup>6, 7</sup>	61 864	57 079	108 %	47 579	50 538	94 %
Guayacán (50 %) <sup>6, 7</sup>	4 199	4 406	95 %	3 990	4 803	83 %
Pampa Elvira (50 %) <sup>6, 7</sup>	3 230	3 665	88 %	3 296	3 553	93 %
	483 789	471 247	103 %	415 691	465 082	89 %
Production proportionnelle	2 149 151	2 236 340	96 %	1 652 413	1 855 540	89 %

- 1. Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables » du rapport de gestion.
- 2. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » du rapport de gestion.
- 3. Pour une période de trois mois complète en 2019 et en 2018, et pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 septembre 2019 et du 6 février 2018 au 30 septembre 2018.
- 4. Pour une période de trois mois complète en 2019 et en 2018, et pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 septembre 2019 et du 23 mars 2018 au 30 septembre 2018.
- 5. La participation correspond à la participation de commanditaire dans Shannon et Flat Top; toutefois, les investisseurs participant au partage fiscal détiennent la totalité des participations au partage fiscal.
- 6. Innergex détient une participation de 50 % dans Energía Llaima, qui détient les installations Guayacán (participation de 69,47 %) et Pampa Elvira (participation de 55 %) ainsi que Duqueco, qui comprend les installations Mampil (participation de 100 %) et Peuchén (participation de 100 %).
- 7. Pour la période allant du 1er juillet 2019 au 30 septembre 2019 et pour la période allant du 3 juillet 2018 ou du 5 juillet 2018 au 30 septembre 2018.







	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre					
	Production (MWh)	2019 PMLT (MWh)	Production en	Production (MWh)	2018 PMLT (MWh)	Production en
/h)			% de la PMLT	Montants retraités <sup>1, 2</sup>	, ,	% de la PMLT
duction	4 715 820	4 835 085	98 %	3 689 774	3 897 904	95 %
te-part de la production des coentreprises et des entreprises ociées d'Innergex :						
ba Montrose (40 %) <sup>3</sup>	243 782	254 227	96 %	238 039	250 360	95 %
non (50 %) <sup>3, 5</sup>	252 936	264 208	96 %	226 192	230 623	98 %
Top (51 %) <sup>4,5</sup>	332 474	327 715	101 %	205 549	222 697	92 %
25,5 %) <sup>3</sup>	44 799	54 447	82 %	42 401	44 549	95 %
nie Creek (50,99 %) <sup>3</sup>	87 944	78 051	113 %	81 369	77 741	105 %
a Falls (49 %)	36 635	37 271	98 %	37 192	37 271	100 %
Denonville (50 %)	27 626	26 050	106 %	27 923	26 050	107 %
ueco (50 %) <sup>6, 7</sup>	109 161	108 445	101 %	47 579	50 538	94 %
vacán (50 %) <sup>6, 7</sup>	14 985	16 158	93 %	3 990	4 803	83 %
pa Elvira (50 %) <sup>6, 7</sup>	9 798	10 713	91 %	3 296	3 553	93 %
	1 160 140	1 177 285	99 %	913 530	948 185	96 %
ction proportionnelle	5 875 960	6 012 370	98 %	4 603 304	4 846 089	95 %





<sup>1.</sup> Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables » du rapport de gestion.

<sup>2.</sup> Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » du rapport de gestion.

<sup>3.</sup> Pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 septembre 2019 et du 6 février 2018 au 30 septembre 2018.

<sup>4.</sup> Pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 septembre 2019 et du 23 mars 2018 au 30 septembre 2018.

<sup>5.</sup> La participation correspond à la participation de commanditaire dans Shannon et Flat Top; toutefois, les investisseurs participant au partage fiscal détiennent la totalité des participations au partage fiscal.

<sup>6.</sup> Innergex détient une participation de 50 % dans Energía Llaima, qui détient les installations Guayacán (participation de 69,47 %) et Pampa Elvira (participation de 55 %) ainsi que Duqueco, qui comprend les installations Mampil (participation de 100 %) et Peuchén (participation de 100 %).

<sup>7.</sup> Pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 septembre 2019 et pour la période allant du 3 juillet 2018 ou du 5 juillet 2018 au 30 septembre 2018.